

Programme de formation

Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produit biocides catégorie **autres produits**

Certibiocide
Autres produits
Code fiche RS6441

Certificateur : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche Date d'enregistrement 01-01-2024

Durée : 1 jour (7heures) **Tarif** : Sur devis – Détaillé dans la convention de formation

Nombre de stagiaires par session : 5 stagiaires minimum et 15 stagiaires maximum

Prérequis : Aucun



Toute personne souhaitant exercer la mise en vente, la vente, la distribution, l'acquisition ou l'encadrement de l'utilisation de produit biocide.

Sensibles à la question du handicap en formation, nous vous invitons à nous faire part, en amont de la formation, de toutes informations nécessitant une adaptation de notre part.

Interlocuteur handicap : Chryslène AU – 04 42 94 08 20 - c.au@labo-lmm.fr

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à vous orienter vers notre partenaire ressources handicap : AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/>



Dans nos locaux : 6409 Lotissement Sibilot CD6 CABRIES, sur vos sites (intra) ou en visioconférence



Docteur en Microbiologie et Responsable de laboratoire

Modalités et délais d'accès : Inscription sur demande par mail ou par téléphone et après recueil des besoins. Les délais d'accès sont fixés à 15 jours, mais peuvent être ramenés à un délai plus court, en fonction du caractère d'urgence de votre demande et de la disponibilité de nos équipes.



Objectifs pédagogiques de la formation :

- Acquérir et appliquer les exigences réglementaires relatives à l'utilisation des produits de protection du bois, des produits avicides et des produits antialissures
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits biocides (gestion des effluents, des déchets organiques,...)
- Assurer une utilisation durable des produits de protection du bois, des produits avicides et des produits antialissures, tout en contribuant à limiter leur recours en privilégiant des alternatives non chimiques, dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Identifier les risques associés à l'utilisation des produits biocides et appliquer des mesures préventives pour protéger la santé et l'environnement.



Méthodes pédagogiques mises en œuvre :

Identification des besoins :

- Recueil des besoins

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre (présentiel et à distance)

- Questionnaire et / ou audit préalable à la formation.
- Etude de cas concrets, exercices pratiques, mises en situation et tests QCM.
- Pédagogie active, avec interactions et partage d'expérience.
- Remise d'un support pédagogique à chaque participant.
- Test de fin de formation corrigé et noté, dans le but de vérifier les compétences acquises sur l'action de formation.



Pour les formations à distance

- Envoi d'un lien de connexion à distance, en ayant choisi au préalable la plateforme de connexion et en s'assurant du bon fonctionnement pour chaque participant.
- Partage des supports pédagogiques à l'écran.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence émargées par ½ journées
- Formulaires d'évaluation de la formation, au moyen d'exercices, permettant de valider les acquis (QCM)

Sanction de la formation

La formation est jugée validé lorsque la note au QCM est supérieure ou égale à 20/30.

Les stagiaires ne validant pas ce score doivent suivre une formation complémentaire de consolidation des compétences de 2h

En application de l'article L6354-1 du code du travail, sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation :

- Certificat de réalisation
- Attestation de compétences avec atteinte des objectifs, sur demande

Une fois la formation terminée et validée par l'organisme de formation, le certibiocide est disponible en le téléchargement sur l'application CERTIBIOCIDE.

Supports remis aux participants

Le support de formation reprend les éléments essentiels de la formation sous format guide pratique . Il est donné à chaque stagiaire sous format papier lors de formation en présentiel et adressé de manière dématérialisée pour le format numérique (wetransfer) lors des formations à distance.



Contenu de la formation :

• Introduction

Contexte et définitions

• Cadre réglementaire Européen et Français lié à l'utilisation des produits biocides

AMM, FDS, Stockage et transport des produits biocides

• Les nuisibles et la lutte contre ces nuisibles (avicide, protection du bois et antialissures)

Identification, maîtrise des risque et moyen de lutte pour chaque nuisible

• Prévention des risques pour la santé humaine

Les dangers et les risques, les mesures de protection et conduite à tenir en cas d'accident

• Prévention des risques pour l'environnement

Gestion des risques environnementales et des déchets